


PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT D'URGENCE (PDU)


« Terrain d'Entente » : Renforcer la Confiance Mutuelle et la Collaboration entre les Communautés, Autorités Locales et Forces de Défense et de Sécurité dans la Région de Tillabéry (Niger)



BAILLEUR(S)
Le Centre de Crise et de Soutien (CDCS)



PAYS PARTENAIRE(S)
Niger



MONTANT
200.000 EUR




DUREE
Novembre 2018 - Novembre 2019



ETAPES
Achévé



AGENCE DE MISE EN ŒUVRE
Search for Common Ground



PILIER PDU
Pilier III : Renforcement de la cohésion sociale



Zone d'intervention : Bankilaré, Banibangou, Tondikiwindi, et Abala dans la Région de Tillabéry.

DESCRIPTION

Le projet « Terrain d'Entente » vise à renforcer la cohésion sociale dans la région de Tillabéry au Niger. A travers l'ONG *Search For Common Ground*, une ONG spécialisée dans la prévention et la transformation de conflits, le Centre de Crise et de Soutien (CDCS) de la France finance depuis Novembre 2018 un montant de 200.000 d'euros afin de créer des espaces d'échanges entre différentes communautés et de renforcer la collaboration entre communautés, autorités locales, et les forces de défenses et de sécurité (FDS) dans la région.

Le projet s'inscrit dans le **Programme de Développement d'Urgence (PDU)** du G5 Sahel, une initiative visant la stabilisation des zones frontalières des pays du G5 Sahel, et appuie l'opérationnalisation du Pilier III du PDU : *Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale en renforçant le tissu socio-économique locale.*

OBJECTIFS

Ce projet se base sur le constat que seule une action concertée, répondant aux besoins et attentes de l'ensemble des parties prenantes, permettra aux acteurs locaux de dépasser les peurs et préjugés et de collaborer pacifiquement pour rétablir la stabilité de la région. Ainsi, ce projet vise à :

- Créer des espaces sûrs d'échange et de collaboration entre communautés, autorités locales et FDS dans la région de Tillabéry ;
- Soutenir les communautés, autorités locales et FDS à développer et mettre en œuvre des initiatives conjointes répondant aux attentes des populations des communes cibles.

REALISATIONS DU PROJET

Les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre de ces projets. Comme il s'agit d'un projet régional, certaines des activités ont été mises en œuvre au Mali :

- 1 analyse transfrontalière de conflits
- 10 ateliers de planifications et 10 plans d'actions mis en place au Niger et au Mali
- 80 ambassadeurs de paix et 4 points focaux des radios formés au Niger
- 119 ambassadeurs de paix formés au Mali
- 14 tribunes d'expression populaires (pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes) ainsi que 12 sessions de théâtre participatif et/ou de cinéma mobile
- 15 initiatives socio-économiques et culturelles au Niger entre le mois d'août et octobre : Creusage de caniveaux pour l'évacuation des eaux de pluie. Appui en vivre et en aliments bétails. Réparation des deux ambulances. Caravanes de sensibilisation entre FDS et communautés.
- Réhabilitation de forage. Installation de groupe électrogène. Appui en matériels aratoires et semences. Réhabilitation de système solaire.
- 7 magazines « Génération Sahel » (émission radiophonique sous régionale) ont été produits et diffusés ainsi que 10 spots radiophoniques



Photo : © Search for Common Ground

Qu'est-ce que le Programme de Développement d'Urgence ?

En 2018, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont sollicité le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel (SEG5 Sahel) pour lancer, en urgence, des projets à impact rapide. Ainsi, ont-ils lancé le Programme de Développement d'Urgence (PDU) dans des zones fragiles frontalières identifiées par le G5.

Pour donner suite à la demande de financement du PDU des états du G5 Sahel, les membres de l'Alliance Sahel ont mobilisé une réponse d'environ 199 millions d'euro dédiés à 21 projets et programme en totale.

Ces actions répondent aux 3 critères suivants :

- I. Localisation dans les zones sensibles transfrontalières identifiées par le G5
- II. Répondre à des thématiques sectorielles précises
- III. Réalisations effectives dès la fin de l'année 2018/ début de l'année 2019